

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D025/2017

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille dix-sept, le 31 mars à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux des services techniques du pôle de Brionne de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, rue des Martyrs – 27800 Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 27 mars 2017

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 14

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. GRIHAULT, M. MALARGÉ, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. KAREB, M. MALHERBE, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN, Mme VAN DEN DRIESSCHE

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à Mme BINET ; Mme TERRASSE a donné pouvoir à M. ANTHIERENS ; Mme VAN DEN DRIESSCHE a donné pouvoir à M. PERDRIEL.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre MALARGÉ

**Objet : Vote du débat d'orientations budgétaire 2017 sur la base du rapport d'orientations budgétaires**

***PJ : Rapport d'orientations budgétaires***

Monsieur le Président rappelle qu'en vertu de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la période de deux mois avant l'examen et le vote du budget primitif, un débat doit avoir lieu au sein du Conseil d'Administration sur les orientations générales de ce budget.

Il précise que l'article 107 de la loi NOTRe étoffe les dispositions relatives au débat d'orientations budgétaires (DOB) puisque désormais ce dernier doit s'appuyer sur un rapport d'orientations budgétaires (ROB) qui doit être porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédents le vote du budget. Ce rapport est joint à la présente délibération.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à communiquer leurs observations, suggestions, propositions sur ce rapport.

PRÉFECTURE DE L'EURE

05 AVR. 2017  
ARRIVÉE

**Après débat, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- ↳ Prendre acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2017, sur la base du rapport d'orientations budgétaires annexé à la délibération.
  - ↳ Autorise Monsieur le Président à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.
- 

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.